

13,8 km



485m  
635m  
**350m D+**



Extrait du topo-guide  
Urfé-rando, mis à  
disposition gracieusement  
par la Communauté de  
Communes du Pays d'Urfé  
(plus de renseignements sur [ccpu.fr](http://ccpu.fr))

- 1 Monter la ruelle sur la gauche jusqu'à la boulangerie et remonter le village en direction du viaduc.
- 2 Traverser le viaduc et continuer de monter par la route de gauche.
- 3 150m après avoir monté, emprunter le chemin à droite dit « le chemin du tacot » (panneau d'information). Le chemin du tacot est aujourd'hui coupé par la D86, traverser et reprendre le chemin (il continue quelques mètres plus loin sur la gauche). Descendre la vallée afin d'arriver sur la D1.
- 4 Traverser la rivière « l'Aix » par le Pont Vernay, poursuivre la route afin de passer sous le pont de l'autoroute.
- 5 A la sortie du pont prendre directement à gauche et suivre la route qui longe l'autoroute.
- 6 A l'intersection au bout de la ligne droite, continuer tout droit sur le chemin en terre. Il vous guidera jusqu'au hameau de Terge.
- 7 Arrivé aux premières maisons de Terge, poursuivre tout droit pour longer le petit étang. A l'intersection avec une croix, prendre à gauche afin de rejoindre la D1.
- 8 Tourner à droite sur la D1. A la deuxième intersection de droite, en face du château d'eau et de la croix de la Chassagne, emprunter à droite le chemin de la Chassagne. Vous pourrez admirer le village de Grézolles.
- 9 Arrivé au hameau de la Chassagne, tourner à droite pour emprunter le chemin qui vous mènera jusqu'aux bords de l'Aix. A l'intersection avec le chemin qui mène au château d'Aix (sur la gauche), prendre à droite. Traverser le hameau « le Bray ». Passer à nouveau sous le pont de l'autoroute et sur le pont Vernay, puis reprendre le chemin qui monte la vallée.
- 10 À l'intersection avec le chemin du tacot emprunté plus tôt, tourner à droite. Prendre ensuite à gauche afin de traverser la D86 et rejoindre le hameau de Durelle.
- 11 Traverser Durelle et monter jusqu'au hameau de Bouzon. A Bouzon, prendre à gauche pour redescendre sur Juré. Vous retrouverez votre chemin du départ, emprunter alors le viaduc à droite et redescendre jusqu'à l'église.

### À voir en chemin ...

L'Aix est le plus grand cours d'eau des Monts de la Madeleine. Il parcourt plus de 40 km à partir de sa source « la Font d'Aix » située à Montlune (1160m d'altitude), jusqu'à la Loire. Avec ses affluents, l'Aix draine les eaux d'environ 40 000 hectares de terre et constitue un véritable bassin hydrographique. Ces abords sont riches d'une faune et d'une flore préservées. Pour ne parler que des oiseaux, vous pourrez observer la bergeronnette des ruisseaux, le héron cendré, et pour les plus attentifs, le cincle plongeur et le martin pêcheur. Le cincle plongeur (ci-contre) est un bon indicateur de la qualité de l'eau. Cet oiseau a la particularité de savoir nager sous l'eau.

Vous emprunterez sur cette randonnée des portions documentées (panneaux) de l'historique voie ferrée Roanne – Vichy (le Tacot), avant de rejoindre les bords de l'Aix. Un circuit alliant une fois encore le patrimoine architectural et le patrimoine naturel.



## Maison à galerie (âtre)

L'âtre est un balcon en bois qui dessert les pièces de l'étage qui généralement ne communiquent pas entre elles.

On y accède par un escalier intérieur ou extérieur abrité par l'avancée du toit. Ces particularités architecturales datent de la fin du XVIIe et de la première moitié du XVIIIe. La galerie est soutenue soit par des piliers partant du sol, soit par le prolongement des solives. Escaliers, piliers et garde-fou sont généralement en bois, exceptionnellement en pierre.

L'âtre est fréquemment encombrée de récoltes mises à sécher, de linge étendu et autres fagots de genêts. On y retrouve également suspendue la chasière (cage où l'on fait sécher le fromage).

